

sance. Les Antilles augmentent leurs importations canadiennes, et le Canada, de son côté, importe des Antilles une plus grande quantité de produits que par le passé. J'espère que ce commerce ne fera que s'accroître, vu l'amélioration de nos moyens de communication et une plus parfaite connaissance des besoins des deux pays.

Le discours du trône fait aussi allusion à nos eaux limitrophes au sujet desquelles un traité a été conclu en vue d'établir des relations amicales entre les Etats-Unis et le Canada sur les points où le Canada et les Etats-Unis ont des intérêts communs. J'espère que les arrangements conclus sur ce sujet auront pour effet d'assurer la paix et l'harmonie entre les deux pays.

J'arrive maintenant à une autre partie très intéressante du discours de Son Excellence. C'est la promesse d'une législation à laquelle nous devons participer. Un bill doit être présenté relativement aux banques. Les banques du Canada ont conféré ensemble et ont exprimé leur opinion sur les meilleures méthodes à appliquer au commerce de banque, afin que ce commerce offre toutes les garanties désirables et donne satisfaction à toutes les classes de la société. Ils ont soumis leurs vues au Gouvernement et je crois que ce dernier les a incorporées dans un projet de loi. Nous avons lieu d'être fiers de nos institutions financières, et de constater que notre système de banque est considéré comme digne de la confiance générale et même d'être imité dans les Etats-Unis. Le principe d'après lequel opèrent nos banques est considéré comme supérieur à celui d'après lequel opèrent les banques des Etats-Unis. En effet, bien que quelques banques nationales des Etats-Unis se soient trouvées embarrassées: bien que deux ou trois banques de Londres même aient été mises en liquidation, aucune des banques du Canada n'a succombé au cours de la dernière année. Ce fait prouve la stabilité de nos institutions financières, et que celles-ci ont le mérite de se voir imiter même dans la grande république située au sud de notre frontière.

Le discours du trône nous parle aussi d'un autre sujet d'une grande importance pour l'Ouest. Il s'agit de l'établissement d'élevateurs terminaux pour la protection du grain expédié en transit. Je n'ai aucun doute que le Gouvernement pourvoira à cette amélioration par une législation appro-

priée. C'est un sujet intéressant tout particulièrement les diverses régions de l'Ouest, qui produisent le grain, ainsi que les autres parties du pays, qui ont l'avantage de recevoir ce grain pour l'exporter. Enfin, le discours du trône nous promet une loi destinée au règlement des différends ouvriers. Nous sommes tous intéressés à ce que la condition des classes industrielles et ouvrières soit améliorée. Le désir de tous serait réalisé si les classes ouvrières pouvaient se convaincre que leurs meilleurs intérêts sont équitablement protégés par les conseils de conciliation. Le devoir d'un chacun possédant quelque influence sur les classes ouvrières est de les persuader qu'elles ne sont pas opprimées par les capitalistes, et que ceux-ci ne sont pas plus favorisés qu'elles ne le sont, elles-mêmes, par ces conseils d'arbitrage. Le devoir des hommes publics et de la presse est de faire ressortir les mauvais effets produits par les grèves. Quand des hommes sont amenés à recourir à la force brutale et à la violence, une grève de ces hommes devient une calamité, et nous devrions nous efforcer de faire ressortir tout le mal qui en résulte à l'égard des femmes et des enfants privées du nécessaire. Ce sera donc faire acte de bonne politique si nous adoptons une législation propre à satisfaire les classes ouvrières; à les rassurer et à les mettre en état de participer paisiblement au développement de notre grand pays.

Puis, Son Excellence le Gouverneur général termine son discours en souhaitant que nos travaux législatifs soient couronnés de succès, et en priant la divine providence d'inspirer nos délibérations. Nous répétons tous cette prière. Le Canada est appelé à une grande destinée; un brillant avenir l'attend. Qui aura dans cet avenir la sagesse et la force de diriger ses affaires multiples? Nous sommes certains qu'un Dieu tout puissant nous ouvre les voies, et que c'est sous sa sauvegarde que nous devons nous placer; mais, de notre côté, nous devons nous aider, nous-mêmes. Si nous travaillons avec sagesse et harmonie, nous récolterons tous les fruits que tiennent en réserve les hautes destinées de notre grand pays. Mais si, malheureusement, il apparaît parmi nous des brandons de discorde—et certains hommes ont commencé à semer les graines de cette discorde—je leur rappel-